Censure

Pour le centenaire de Bette Davis, la poste américaine a publié un timbre à son effigie. L'élégante blonde en manteau de fourrure y montre une main gantée dont l'index et le majeur sont étonnamment écartés. La photo est retouchée et la star hollywoodienne n'a plus de cigarette. Les affiches de films européens qui traversent l'Atlantique subissent le même sort: toute cigarette qui figure sur l'édition originale disparaît comme par miracle dans la version américaine. Il va de soi que cette mesure vise à protéger le consommateur et confirme l'idée de Michel Foucault qui, en 1975 déjà, parlait du «regard médical» caractérisant notre «société moderne de contrôle».

La censure n'est pas seulement pratiquée en Chine avec l'aide active de Google. Qu'ils s'intitulent MSN, Yahoo, Lycos ou AOL, tous les moteurs de recherche s'astreignent à un «autocontrôle facultatif» avec le blocage de l'information qui en résulte. Cependant, ce ne sont pas eux qui décident quels contenus seront filtrés, car chaque pays dispose d'une autorité compétente en la matière. En Suisse, la police fédérale tient une liste des adresses internet à bloquer, mise à jour en permanence et envoyée aux fournisseurs d'accès. Vu que pour les moteurs de recherche le gain prime sur l'information, en particulier dans les zones de flou juridique, ils s'empressent de se protéger contre d'éventuelles pertes financières et appliquent docilement la directive, si bien que l'internaute se trouvera bien vite face à une annonce lui indiquant qu'il n'a pas accès à certains résultats de sa recherche. Le blocage de l'accès à la pornographie infantile et aux scènes de violence extrêmes fait certes l'unanimité, mais tout le monde sait que le diable se cache dans les détails. Aux Etats-Unis, la peau nue et les jurons sont tabous car dans ce pays, les «lois bleues» des puritains du Mayflower sont toujours appliquées. Certes on n'élimine pas des magazines les nombrils féminins comme ce fut le cas dans les années 30, mais une chaîne de télévision a payé cher le fait d'avoir montré à l'heure du journal télévisé une poitrine dénudée aux enfants. Les Européens usent plus rapidement de la censure quant il s'agit de violence et plus particulièrement en cas de propagande nazi ou de propos racistes. Et partout dans le monde, les images de guerre, en particulier celles dont le contenu est le plus expressif et le plus choquant, ne sont montrées sur aucune chaîne pour ne pas perturber l'actualité-spectacle.

La censure cinématographique fut et reste d'actualité dans notre pays. En 1957, le Conseil fédéral a interdit la diffusion du film «Les sentiers de la gloire» de Stanley Kubrick, car l'armée française s'était sentie blessée dans son honneur par la représentation d'une mutinerie au cours de la Première Guerre mondiale. Autre exemple: une scène érotique du film «Silence» d'Ingmar Bergmann a été retirée pour éviter que le public des années soixante ne soit durablement choqué, ce qui fit que les Bâlois se rendirent en masse à Lörrach pour voir le film. Et ce n'est pas tout: l'année dernière, la police zurichoise a interdit la projection du film «Salò» de Pasolini, un classique de l'histoire du cinéma décrit en détail dans tout bon dictionnaire cinématographique et que l'on peut acheter dans n'importe quelle vidéothèque bien achalandée. A ce propos, il vaut la peine de regarder cette mesure de plus près: en fait, le film n'a pas été interdit, les organisateurs ont juste reçu la menace qu'en cas de projection, il serait confisqué. Une technique dont la branche pharmaceutique a fait usage dans le cas des éditions Thieme, qui ont refusé de publier une série d'articles critiques pour éviter de perdre des annonceurs. La pression économique croissante engendre une dépendance accrue envers les sponsors qui répriment les publications non conformes ou intentent un procès aux auteurs (New England Journal of Medicine).

La censure reste d'actualité dans tous les domaines de la société et plus particulièrement là où être en bonne santé fait partie des devoirs du citoyen. En effet, il semblerait que des entreprises américaines auraient déjà instauré des restrictions pour les employés récalcitrants qui n'atteindraient pas leur objectif pondéral. Cette exigence d'auto-dépassement et de meilleur rendement du corps accroît également la typisation sociologique qui marque notre société de bien-être. Celle-ci nous répartit en catégories: les insouciants, les traditionnalistes, les prévoyants et les fatalistes. Ainsi, les sanctions et la censure envers les fumeurs invétérés, ceux qui boivent, ne sont pas sportifs ou mangent mal, envers les dépressifs chroniques et autres parasites sociaux s'avèrent donc inévitables.

Erhard Taverna